

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du lundi 4 mai 2020



Présents : Christian CARETTE, Isabelle GAGO, Denis JACOTOT, Alexandre LUMINET, Patrice MANCEAU, Philippe RABAUX.

Absents :

Olivier BERNARD procuration à Isabelle GAGO,
Laurence CALIN procuration à Philippe RABAUX,
Patrizia MOYEUX excusée, Manuela PINSON procuration à
Patrice MANCEAU, Jean-Luc ROYER.

Secrétaire : Isabelle GAGO

La séance est ouverte à 10 heures.

Location d'un préfabriqué

Les travaux d'agrandissement de l'école ne seront pas terminés en septembre 2020. Comme nous avons obtenu l'ouverture d'une nouvelle classe pour cette future rentrée, le Conseil Municipal décide de l'installation d'un préfabriqué en attendant. Le devis retenu est celui de la société Algéco pour un montant de 20 494.20 € TTC pour 12 mois de location. Ce prix comprend la pose et la dépose du bâtiment.

Devis cuisine

Afin de permettre la livraison d'un four pour septembre 2020, le devis de la cuisine du futur bâtiment est retenu, soit l'entreprise Perrier pour un montant TTC de 30 145.49 €. Le four de 3 475.66 € TTC sera réglé sur le budget 2020, le solde sur le budget 2021.

Remboursement des arrhes sur location salle du Vernois

En raison de la crise sanitaire, des locations de la salle du Vernois ont été annulées. Si les locataires ne choisissent pas une nouvelle date, les arrhes versées leur seront remboursées. Cette disposition exceptionnelle sera maintenue pendant la durée de la pandémie.

Location du 3C rue de l'église

Le studio vacant au 30 avril sera reloué au 18 mai au prix de 303 € de loyer mensuel. Les charges (contrôle chaudière, électricité des communs et redevance OM) seront payables en fin d'année.

Remboursement caution du 3C rue de l'église

Le locataire partant a laissé un logement en bon état. Sa caution lui sera remboursée.

Création d'un poste d'agent de maîtrise principal

Le Conseil Municipal décide la création au 1^{er} juin 2020 d'un poste d'agent de maîtrise principal au bénéfice du responsable du service technique communal.

La séance se termine à 11 h 30

INFORMATIONS

Le Maire a commandé des masques en tissu par l'intermédiaire du Conseil Régional. 2 masques par personne de + de 10 ans seront offerts à la population. Les modalités de cette distribution vous seront communiquées ultérieurement.